

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1139

présenté par
Mme Charvier

à l'amendement n° 269 de Mme Rixain

ARTICLE 12 BIS

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« des »

le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.